#56

Point CORONAVIRUS

FO DGFiP

22 JUIN 2021

COMPTE RENDU DE LA VISIO-CONFÉRENCE DU 22 JUIN À 9H00

En début de réunion, le Directeur Général nous a communiqué quelques éléments sur les sujets suivants :

Situation sanitaire et télétravail

Très peu de nouveau cas de Covid (17 la semaine dernière) ont été recensés dans les services de la DGFiP. On assiste à un repli progressif du télétravail qui reste néanmoins élevé notamment dans les zones fortement urbanisées et plus particulièrement en Ile de France.

Sur la base d'un sondage effectué auprès des personnels et selon les propos du DG, 50% des agents interrogés se seraient déclarés favorables à un maintien en télétravail de l'ordre de deux à trois jours par semaine à l'issue de la crise sanitaire.

Ce constat indiquerait donc que le télétravail pourrait se situer à l'avenir à un niveau avoisinant 20%, toujours selon le DG, qui a renvoyé les discussions sur ce point au prochain Comité technique de réseau (CTR) convoqué le 6 juillet prochain.

Cette instance sera en effet principalement consacrée au retour d'expérience de la crise sanitaire et aux lignes directrices de gestion.

Sujets métiers :

La campagne déclarative est terminée et l'accueil s'est beaucoup fait à distance plus encore qu'en 2020. Le taux de décroché sur le numéro unique a continué de se situer aux alentours de 90%, ce que le DG estime très satisfaisant.

Peu de contribuables ont eu recours aux EFS (Espaces France service) et globalement, peu de difficultés ont été recensées selon l'administration.

Sur le fond de solidarité (FDS), le niveau des demandes sur le formulaire de mai présente un repli significatif et le stock est en cours de résorption, passant de 100 000 à 50 000. Le DG s'est engagé à ne réduire les équipes que de manière progressive.

Il est ensuite revenu sur la panne informatique ayant pénalisé la plupart des applications pendant 24h pour indiquer qu'elle était due à une procédure de défragmentation de base sur un matériel installé par une société fournisseuse de la DGFiP.

Il nous a affirmé être en discussion commerciale avec la dite société afin d'éviter qu'un tel incident se reproduise.

Enfin, il nous a fait part de son sentiment d'une reprise générale d'activité économique et s'est déclaré conscient de la fatigue des équipes et des difficultés ponctuelles de reconstruction des collectifs de travail.

Réaction FO : Le temps de la reconnaissance est venu

Sur le télétravail, sans anticiper sur le CTR à venir, nous avons réaffirmé notre souhait de préservation des collectifs de travail.

A ce stade, 400 demandes réparties sur l'ensemble des directions ont été déposées dans SIRHIUS et sont en cours d'instruction.

Nous sommes conscients du fait qu'il n'y aura pas de retour en arrière total, de nombreux collègues ont découvert ce mode d'organisation du travail et souhaitent continuer. Nous n'irons pas toutefois jusqu'à en faire la promotion.

Aussi, avons-nous demandé au DG d'une part de veiller à ce qu'il n'y ait pas de télétravail contraint et d'autre part de tenir compte de ceux dont les missions ne sont pas éligibles au télétravail qui, avec un peu de polyvalence et une organisation différente doivent pouvoir, s'ils le souhaitent, bénéficier aussi de ce dispositif.

En outre, le télétravail pour les uns ne doit pas se traduire par une augmentation de la sujétion pour les autres.

Pour **F.O.-DGFiP**, toute organisation du télétravail qui aboutirait à ce que certains collègues d'un même service ne se rencontrent plus jamais est porteuse d'un vrai risque en matière de collectif de travail. Nous y reviendrons lors du prochain CTR.

Sur la campagne déclarative, les informations que nous ont transmis les sections départementales ne sont pas toutes aussi idylliques.

Pour **F.O.-DGFiP**, la moindre affluence aux guichets de la DGFiP s'explique de trois manières : la communication de la DGFiP visant à persuader les contribuables de tout traiter en dématérialisé et à distance, la réduction de l'offre d'ouverture au public qui, de fait, diminue la demande et enfin, le fait que les EFS ne répondent sans doute pas à l'attente des contribuables qui préfèrent s'adresser par téléphone à la DGFiP.

Devant le niveau de satisfaction exprimé par le DG au regard du travail accompli durant cette période crise, **F.O.-DGFiP**, suivi par la quasi-totalité des autres organisations syndicales lui a rappelé que c'est dans l'engagement des personnels que réside l'origine de ces résultats.

En effet, la DGFiP, administration de deuxième ligne mais donc l'action est indispensable au fonctionnement de l'Etat et des collectivités territoriales, a, de surcroit, démontré sa réactivité dans le soutien à l'économie sur le FDS.

Aussi, à l'heure du bilan et du retour d'expérience, le temps de la reconnaissance concrète est venu.

Nous lui avons donc rappelé ses propos de l'année dernière en matière de possibilités de promotions et des marges de manœuvres qui pourraient exister.

Le prochain CTR nous fournira une occasion d'y revenir.

De même, pour répondre à ses propos sur la fatigue des équipes, nous sommes revenus sur notre demande de pause dans les réformes dont nous réclamons par ailleurs l'abandon, qui, si elle avait été entendue, aurait pu éviter un surcroit de tensions et de fatigue dans un contexte difficile.

Par ailleurs, si nous avons pris acte de l'appel des listes complémentaires des concours interne et externe d'inspecteurs, nous avons demandé l'appel de la liste complémentaire de l'examen professionnel de B en A qui comprend 26 collègues qui, pour le moment, restent sur le bord du chemin.

L'administration s'est engagée à faire regarder le sujet par les équipes RH et à revenir vers nous.

En outre, la vacance d'emploi sur les catégories B et C plaide pour l'appel des listes complémentaires des concours correspondants sauf à préférer recruter des contractuels. Nous n'avons pas obtenu de réponse sur ce dernier point.

A l'occasion de cet échange, nous nous sommes fait à nouveau l'écho des difficultés de prise en charge des frais de déplacement des inspecteurs stagiaires.

Des informations différentes et contradictoires circulent en effet dans les directions locales. Il nous a été répondu que la prise en charge relevait des directions locales et qu'un rappel en ce sens serait fait.

Enfin, à la demande des organisations syndicales, un rappel au sujet des ASA vaccination sera envoyé dans les directions locales.

Sauf dégradation de la situation ou urgence, la prochaine visioconférence interviendra début septembre.
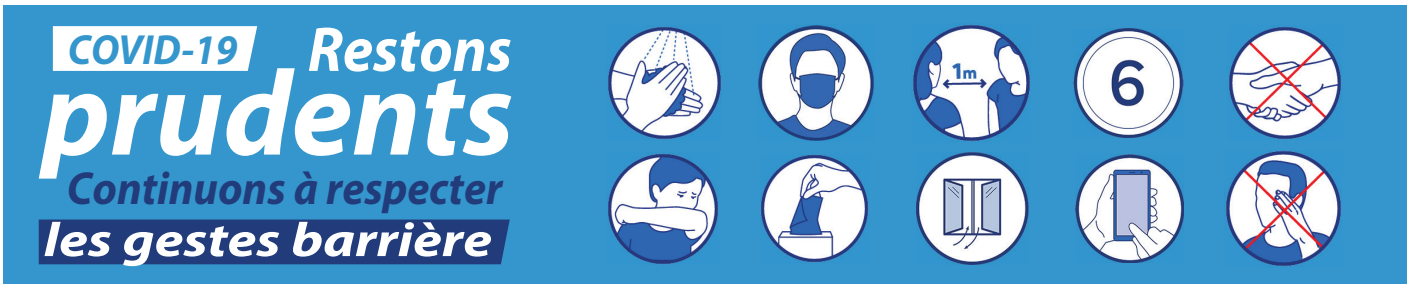
Signalez toute difficulté par courriel à contact@fo-dgfip.fr